

Annecy, le 1er juin 2022

## ÉVÉNEMENTIEL ARCHIVES ET PATRIMOINE

# Célébrons la Semaine internationale des Archives\* !

Semaine internationale des Archives oblige, les Archives municipales d'Annecy vous invitent à partager un programme concocté tel un cocktail rétro, pétillant et rafraîchissant, à savourer sans modération, pour les « givrés » d'histoire mais pas seulement ! Cocktail dont voici la recette... Prenez trois mesures d'histoire annécienne, deux mesures de talent, ajoutez une mesure d'Art déco, puis frappez le tout au shaker et dégustez ! Ces rendez-vous sont dédiés aux amoureux des Années folles, de sa musique, de ses chansons, des voitures des années 20-30, aux amoureux de l'audace, de la légèreté et de l'élégance de cette époque et, tout simplement, aux curieux !

---

*« Ce travail éditorial de l'équipe des Archives municipales est précieux, ludique et original et pour marquer véritablement la Semaine internationale des Archives. Une plongée virevoltante dans les « Années folles » de l'entre-deux-guerres. ! On y découvrira notamment l'action d'un Maire qui a su marquer son époque, Joseph Blanc, mais aussi les préoccupations et les débats qui animaient les habitants. Des débats qui ne sont guère éloignés de ceux d'aujourd'hui et qui les éclairent d'une lumière singulière. »*

**Samuel Dixneuf, conseiller délégué au patrimoine, art et histoire**

---

### **Des horaires exceptionnels pour accueillir tous les publics jusqu'à 21h, du mardi au samedi**

- **Découvrir l'exposition « Drôles de cartes postales, Annecy : les années 20-30 s'animent »**

Elle met en lumière la période de l'entre-deux-guerres en deux volets : celui des cartes postales dites « à système », ancêtres de nos dépliants touristiques, imaginées au début 20<sup>e</sup> siècle, hautes en couleur et remplies d'humour et celui de la vie annécienne de 1919 à 1939. À quoi ressemblait Annecy ? Comment vivait-on alors ? Quels étaient les préoccupations et les acteurs de l'époque ? Qu'a accompli Joseph Blanc, maire d'Annecy de 1909 à 1941 ?... Autant de facettes pour aller à la rencontre d'Annecy, il y a un siècle.

Très exceptionnellement, autour de l'exposition, quelques accessoires de mode et tenues d'époque prêtés par le musée "Autrefois" de Champ-sur-Drac et par la "Vie en Rétro" seront présentés.

- **Jouer et créer aux Archives municipales**

Parce que l'histoire peut se découvrir de façon ludique ou encore créative, deux Escape Games (sur inscription\*\*) sont proposés dans les réserves des Archives à partir de 11 ans (20 sessions, du mardi au samedi) ou encore un atelier pour créer sa carte postale animée, destiné aux enfants de 5 à 11 ans (un atelier le mercredi et le samedi, sur inscription\*\*).

### **Une journée événementielle dans et « hors les murs » pour plonger dans les Années 20-30 le temps d'un dimanche à Galbert !**

Dimanche 12 juin, lors de cette ouverture exceptionnelle, très rares et belles automobiles, musique, chansons, danse et mode de cette extraordinaire époque seront au rendez-vous.

De 10 h à 19 h, une dizaine de « caisses carrées », surnom donné aux voitures de forme carrée des années 20-30, sera présentée par l'Automobile Club du Mont-Blanc et le Rétro Club de l'Albanais : une Bugatti 37 A, véhicule produit à 76 exemplaires de 1927 à 1930, une Renault KJ de 1923, ou encore des C4, C6, Citroën cabriolet, une Peugeot 402 de 1936... et une moto Motobécane R23 de 1936. Les passionnés de ces deux clubs auront le plaisir de raconter l'histoire de ces véhicules du siècle passé.

L'après-midi, de 15 h à 16 h 30, le jardin Galbert s'anamera grâce au Conservatoire à Rayonnement Régional - CRR Annecy. Le public est convié à rejoindre et à chanter avec les choeurs Dolly, la Glotte, Baladins et Bel Canto, sous la direction de Miren Adouani, accompagnés au piano par Hélène Weissenbacher, les élèves de danse-jazz pour rendre hommage à Joséphine Baker, sous la direction de Sabrina Sapia ainsi que les élèves de chant & de musiques actuelles, sous la direction de Bela Aunis.

Tenue d'époque conseillée ! Pour l'inspiration... En 1926, année où Coco Chanel crée sa fameuse « petite robe noire », étaient en vogue le chapeau-cloche, le canotier, les perles et plumes, les éventails, et les tissus Art déco, drapés, plissés...

**L'ensemble des animations est en libre accès et gratuit.**

**Rendez-vous aux Archives municipales d'Annecy, 3 rue du 27<sup>e</sup> BCA.**

**\*\*Renseignements et inscriptions : 04 50 33 87 79**

.../...

\* **Cette semaine** est pilotée par le conseil international des Archives, organisation neutre non-gouvernementale, rassemblant les institutions d'Archives et les professionnels à travers le monde pour défendre la gestion efficace des archives et la protection matérielle du patrimoine écrit, pour produire des normes reconnues et de bonnes pratiques et pour encourager le dialogue, les échanges et la transmission de ces connaissances au-delà des frontières nationales.

Par ailleurs, lors du congrès international des Archives à Vienne en 2004, les 2000 participants ont institué **une journée internationale des Archives, le 9 juin**, date faisant référence au 9 juin 1948, naissance du conseil international des Archives, sous les auspices de l'UNESCO.

L'objectif de ces célébrations : faire prendre conscience de la richesse sans équivalent représentée par les archives ; produit documentaire de l'activité humaine et témoignages irremplaçables des événements passés. Elles garantissent le fonctionnement démocratique des sociétés, l'identité des individus et des communautés et la défense des droits de l'homme.

**« Les archives consignent les décisions, les actions et les mémoires. Les archives constituent un patrimoine unique et irremplaçable transmis de génération en génération. Les documents sont gérés dès leur création pour en préserver la valeur et le sens. Sources d'informations fiables pour une gouvernance responsable et transparente, les archives jouent un rôle essentiel dans le développement des sociétés en contribuant à la constitution et à la sauvegarde de la mémoire individuelle et collective. L'accès le plus large aux archives doit être maintenu et encouragé pour l'accroissement des connaissances, le maintien et l'avancement de la démocratie et des droits de la personne, la qualité de vie des citoyens. »**

Déclaration universelle sur les Archives,  
adoptée à l'assemblée générale du conseil international des Archives, Oslo, Septembre 2010.